



SYNDICAT NATIONAL des CFA BTP

Monsieur le Président du CCCA
Monsieur le Secrétaire Général,
19 rue du Père Corentin
75014 Paris

le 22/10/2010

Objet : préavis de grève pour la journée Nationale du 28 octobre 2010

R.A.R

Monsieur le Président, M le Secrétaire Général,

Notre organisation syndicale vous informe que nous déposons ce jour un préavis de grève pour la journée d'action nationale du 28 octobre 2010.

Les personnels des CFA-BTP du réseau sont donc appelés à la grève dans les établissements le jeudi 28 octobre 2010, de 7H du matin à 22H le soir.

Les revendications de l'inter syndicale sur les retraites sont indissociables des revendications liées à l'emploi, les salaires et les conditions de travail.

Le syndicat national CGT-CFA-BTP soutient l'ensemble de ces revendications.

Nous vous remercions de bien vouloir en informer les associations gestionnaires du réseau que vous couvrez.

Tous nos établissements de formation recevant du public, l'article 2 de la loi 82-889 du 19/01/1982 s'applique pour le personnel gréviste quant au calcul des retenues de salaires.

Veillez agréer Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Général

Nos salutations les plus respectueuses.

Pour le SN CGT-CFA-BTP La Secrétaire Générale

Nelly GREGOR

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DES CFA ET ASSIMILES DE LA CONSTRUCTION

Case 413 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil Cédex

Tél. : (06) 64 84 52 18

e-mail : syndicat@cgt-cfa.com site : <http://cgt-cfa.com>